



République de Guinée-Bissau
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL



Banque Africaine de Développement
FONDS AFRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée-Bissau (PARGEA)

Siège à Bissau

Antenne à Bafata

Palacio do Governo / Estrada de Granja de Pessubé C.P. Nº 71 – Bissau – Guinée-Bissau,
Tel.: + (245) 96 663 3162 ou + (245) 95 580 4851, E-mail : pdcvguinebissau@hotmail.com

Termes de Référence

Recrutement d'un consultant pour l'étude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs et élaboration d'un Plan d'Action et de Suivi

Renforcement des capacités des organisations paysannes et producteurs ruraux partenaires du PARGEA en Guinée-Bissau

Recrutement d'un consultant individuel

Bissau, 23 Avril 2023

1. INTRODUCTION

Aperçu général du projet. La superposition de crises en Guinée Bissau a engendré de lourdes conséquences sur le secteur agro-sylvo-pastoral, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les moyens d'existence de la majorité de la population qui dépend de l'agriculture. Face à cette situation, le Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des régions Nord ET Est de la Guinée Bissau (PARGEA) vise à contribuer au renforcement de la résilience des populations concernées. La mise en œuvre du PARGEA permettra d'opérationnaliser le Document des Priorités Résilience Pays (PRP AGIR) de la Guinée-Bissau, adopté par le Gouvernement en février 2017 et contribuera ainsi à renforcer la résilience des populations rurales.

D'un montant de 1 000 000 UC, financé par un don FAT pilier III, le projet comprend trois composantes : (1) : Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide ; (2) Appuis divers aux petits producteurs, productrices et autres acteurs ; et (3) Coordination et gestion du Projet. Les principaux résultats attendus du projet se présentent comme suit :

- Renforcement des capacités opérationnelles de : (a) l'Agence Nationale de la Statistique Agricole ; (b) l'Agence Nationale de la Vulgarisation Agricole ; (c) l'Agence Nationale de la Météorologie ; et (d) la Direction des Eaux et Forêts ;
- Elaboration (i) d'un plan d'action pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (ii) d'une Stratégie nationale de vulgarisation agricole ; (iii) d'une réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles, (iv) d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'une agence de mécanisation agricole ; (v) d'un plan national pour la protection sociale ;
- La vulgarisation des foyers améliorés et la promotion des caisses de résilience au profit des femmes ainsi que le renforcement des capacités des productrices et producteurs.

Évaluation des besoins. La Guinée-Bissau est un Etat fragile qui a connu une longue période d'instabilité politique ayant causé des dommages considérables aux structures sociales et économiques et accentué le niveau de pauvreté endémique. En juillet 2020, 54,9% des ménages était en situation de grande vulnérabilité, selon le PAM, avec une insécurité alimentaire touchant davantage les ménages dirigés par une femme (24 %) que ceux dirigés par un homme (19 %). L'agriculture qui contribue pour 45,3 % au PIB, près de 85 % à la création de l'emploi, et plus de 90 % aux exportations du pays, constitue une source de résilience pour réduire de manière très significative la vulnérabilité et la fragilité de la population. Pour permettre au secteur agricole de jouer pleinement ce rôle, il est nécessaire, d'une part, de renforcer les capacités des producteurs, productrices et des structures en charge du développement agricole, et d'autre part, d'actualiser le cadre stratégique national pour assurer la cohérence des différentes interventions.

Zone et bénéficiaires visés par le projet. En ce qui concerne l'amélioration de la résilience alimentaire et nutritionnelle des communautés vulnérables, la priorité sera accordée aux régions Nord et Est de la Guinée Bissau. Comme indiqué dans le document de Priorités Résilience Pays de la Guinée Bissau, les 4 régions les plus vulnérables dans lesquelles une attention particulière sera accordée en matière de renforcement de la résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont : (i) La région d'Oio avec 45.588 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée ou 25% du total de la population (182 352 hbts) ; (ii) La région de Cacheu avec 31.900 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée ou 20% du total de la population (162 034 hbts) ; (iii) La région de Gabu avec 23 160

personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée et sévère ou 15% de la population totale (154 397 hbts), et (iv) La région de Bafata avec 22.685 personnes en situation d'insécurité alimentaire sévère et modérée ou 16% de la population totale (145 002 hbts) . Dans ces régions, les interventions du PARGEA cibleront les zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire. La cible prioritaire portera sur les populations caractérisées par un taux d'insécurité alimentaire sévère.

Pour OIO (11% de la population totale 20058 hbts), Bafata (3% de la population totale soit 4 861 hbts). Une attention particulière sera accordée aux femmes en âge de procréer et aux femmes enceintes.

Valeur ajoutée pour la Banque africaine de développement. Les interventions antérieures de la Banque dans le secteur agricole visaient l'amélioration de la production et la productivité à travers l'augmentation des superficies aménagées et l'accès à des intrants et semences de qualité. Elles visaient également l'élimination des inégalités de genre dans le secteur agricole et l'autonomisation des femmes en soutenant, notamment, l'accès des femmes aux facteurs de productions (terre, intrants, formations...) et en appuyant les chaînes de valeur agricoles à forte représentation féminine. La présente opération complétera et renforcera les résultats des autres opérations en cours ou achevées (le PRESAR¹, le PDCV Riz² et le PACVEAR³). En renforçant les capacités des différents acteurs, le projet crée des conditions favorables pour la durabilité de ces opérations en cours ou futures dans le pays. Enfin, le PARGEA permettra à la Banque de renforcer le dialogue avec le pays sur le sujet de la résilience des populations.

En qui concerne la gestion des connaissances, la mise en œuvre de ce projet permettra à la Banque d'approfondir sa compréhension de la vulnérabilité et du niveau de fragilité des populations agricoles de la Guinée Bissau notamment les femmes et d'appréhender les capacités des institutions nationales en matière d'alerte précoce et de réponse rapide, afin de mieux orienter ses futures interventions. En outre, le projet permettra de générer des connaissances qui serviront à plusieurs emplois. En effet, l'appui à l'Agence Nationale de la statistique Agricole (ANSA) et à l'Institut National de la Météorologie (INM) permettra à ces deux structures de collecter des données sexospécifiques utiles pour le suivi de la campagne agricole et pour la prise de décisions aussi bien au niveau du gouvernement qu'au niveau des producteurs et productrices. L'appui à la vulgarisation des foyers améliorés permettra la diffusion de cette technologie dans tout le pays.

Objectif du Projet

L'objectif de développement du PARGEA est de contribuer à améliorer la résilience des producteurs à travers le renforcement des capacités des structures nationales et des producteurs. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) l'amélioration du Cadre stratégique national du secteur agricole et rural ; et (ii) le renforcement des capacités opérationnelles nationales en matière de gestion des risques climatiques, d'alerte précoce et de réponse rapide.

Le projet s'articule autour de trois (03) composantes : (1) Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide ; (2) Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs ; et (3) Coordination et gestion du Projet. Ces composantes sont décrites dans le tableau 3 ci-dessous.

Tableau : Description des composantes du projet

Composante	Coûts (milliers d'UC)	Description des composantes
Composante 1 - Renforcement des capacités institutionnelles en matière d'alerte précoce, de réponse rapide	488,86	<p>Actualisation de plans et élaboration de documents de stratégie/ réglementation (i) Actualisation du plan national pour la sécurité alimentaire, sensible au genre ; (ii) Actualisation du plan d'action national pour la sécurité sociale, sensible au genre ; (iii) stratégie nationale de la vulgarisation ; (iv) réglementation régissant les organisations paysannes et coopératives agricoles ; (iii) Etude pour la structuration et renforcement des capacités des organisations des producteurs, productrices et élaboration d'un Plan d'action et de suivi ; (iv) Elaboration de la Stratégie nationale de réponse en cas d'alerte précoce, sensible au genre ; (v) Elaboration d'une stratégie pour la promotion Entreprises de Services aux Organisations Paysannes ; (v) Etude sur l'état des lieux de la production et de l'utilisation de l'information climatique et agro-météorologique dans le système national de vulgarisation.</p> <p>Renforcement des capacités opérationnelles des structures nationales en matière d'alerte précoce et de réponse rapide :</p> <p>Agence Nationale de la Statistique Agricole (ANSA) : (i) acquisition d'un (01) logiciel de suivi des producteurs ; de 05 ordinateurs de bureau et 05 onduleurs ; 02 ordinateurs portables ; 02 imprimantes ; 50 GPS et 50 tablettes CAPI ; (ii) formation de 60 agents enquêteurs et de 12 agents sur le système d'information des marchés.</p> <p>Direction Nationale de la Vulgarisation Agricole (DNVA) : (i) acquisition, de 04 ordinateurs de bureau et 04 onduleurs ; 02 ordinateurs portables ; 01 imprimantes ; 20 GPS et 20 tablettes ; (ii) formation de 20 agents vulgarisateurs en techniques d'animation.</p> <p>Agence Nationale de Météorologie (ANM) : (i) acquisition de 10 postes pluviométriques, 04 stations agrométéorologiques dans le cadre de la réhabilitation du réseau d'observation météorologique ; 600 pluviomètres ; (ii) formation de 04 agents au centre AGRHYMET sur la base données CLIDATA.</p> <p>Direction générale des Forêts et de la Faune (DGFF) : (i) acquisition de 200 tubes PVC et de 02 balances numériques ; (ii) formation de 04 agents sur la collecte et le traitement des semences forestières au Centre National de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts et des Parcs nationaux (CNFTEFPN ex EATA) de Ziguinchor.</p> <p>Appui à l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole (i) acquisition de 02 ordinateurs de bureau ; 02 onduleurs ; 02 imprimantes</p> <p>Missions de collecte d'informations : L'appui à la réalisation de huit (08) missions d'Évaluation des Récoltes et de la Sécurité Alimentaire (MERSA).</p>
	367,87	<p>Appui aux Groupements d'agro-multiplicateurs (GAM) : (i) Fourniture de 10 tonnes de semences de base de riz résilientes au climat à environ 600 agro-multiplicateurs dont 50% de femmes ; (ii) Formation de 10 inspecteurs et de 10 contrôleurs de semences à l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) dont 50% de femmes</p> <p>Appui à la santé animale : (i) atelier de Formation de 100 agents communautaires de santé animale, dont 30 femmes, pour assurer les soins de proximité ; (ii) atelier de Formation de 40 agents des services vétérinaires dont 20 femmes en matière de gestion des risques climatiques, et d'alerte précoce et de réponse rapide</p>

<p>Composante 2 : Appuis divers aux petits producteurs et autres acteurs</p>		<p>Appui à la vulgarisation des foyers améliorés : (i) Élaboration et diffusion des affiches sur la technique de fabrication des foyers améliorés, en langues nationales (4 500) et en portugais (500) ; (ii) Formation de 20 agents de vulgarisation sur les techniques de fabrication des foyers améliorés dont 10 femmes ; (iii) Formation de 1000 femmes dans les communautés rurales aux techniques de fabrication des foyers améliorés.</p> <p>Mise en place de caisses de résilience autour des périmètres maraichers : (i) mise en place de 30 caisses de résilience ; (ii) formation des membres sur le crédit et l'épargne ainsi que la gestion d'une caisse et (iii) accès d'au moins 600 femmes aux caisses de résilience.</p> <p>Appui à la Plateforme de Concertation des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles de Guinée-Bissau (QNCOCPA-GB) : (i) acquisition de 03 ordinateurs de bureau ; une imprimante et 02 ordinateurs portables ; (ii) Formation de 100 femmes en confection d'emballage ; (iii) Confection de 100 guides pour la gestion des informations lors des campagnes agricoles ; (iv) Formation de 200 producteurs leaders, dont 50% de femmes, à l'utilisation de ces guides sur le développement organisationnel et la commercialisation ; (vi) Organisation des ateliers régionaux pour sensibiliser - diffuser - les orientations et stratégie opérationnelles du ROPPA en Guinée-Bissau</p> <p>Participation aux foires régionales : (i) Le projet financera la participation de 15 acteurs nationaux dont 10 du secteur privé et 5 du secteur public aux foires régionales organisées dans l'espace CEDEAO, au cours des deux années de mise en œuvre. Les femmes représenteront au moins 50 % des bénéficiaires</p>
<p>Composante 3 : Coordination et gestion du projet</p>	<p>143,27</p>	<p>(i) Coordination et pilotage des activités du projet, (ii) gestion administrative, comptable et financière, (iii) acquisition des biens, travaux et services, (iv) mise en œuvre d'un plan de communication et (v) suivi-évaluation de l'exécution du projet</p>

2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Confronté aux problèmes de dégradation des zones agro écologiques, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de Guinée-Bissau a mis en œuvre un Programme de Réhabilitation des Systèmes Agraires et Rurales. Le PARGEA soutient des projets de communautés rurales du pays et environ 60.000 habitants sont touchés directement par son action. Dans la mise en œuvre de ce programme, la bonne marche et le succès des activités des communautés dépendent en bonne partie de leur organisation. Cependant, celles-ci ont des niveaux de structuration qui varient d'un village à un autre et d'une région à une autre. Le constat et l'expérience ont révélé que les différents groupements de base ont montré des insuffisances dans leur gestion et leur fonctionnement.

C'est dans ce contexte que les présents termes de référence sont élaborés pour mener une étude en vue du renforcement des capacités des organisations paysannes appuyées par le PARGEA. Ce travail sera réalisé en étroite collaboration avec les structures du Ministère de l'Agriculture impliquées dans la mise en œuvre du projet.

3. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

L'objectif global de l'étude est de disposer d'un cadre institutionnel renforcé et plus adapté à l'intervention du PARGEA en matière d'appui au renforcement des capacités des organisations paysannes et producteurs ruraux partenaires du projet. De façon spécifique, la consultation vise :

- L'inventaire et la typologie des organisations paysannes, associations de base partenaires du PARGEA, leur origine, leurs objectifs, leur structuration, leurs rôles, et leurs modes de fonctionnement ;
- L'analyse des activités économiques de ces organisations : forces et faiblesses ;

- L'analyse du statut juridique des organisations⁶ et de sa conformité avec la loi qui régit les organisations paysannes en Guinée-Bissau ;
- La proposition de structures adaptées au contexte de mise en œuvre du PARGEA;
- L'élaboration d'un plan de renforcement technique, organisationnel et logistique ;
- L'élaboration d'outils de gestion comptable, de gestion des stocks et de gestion des exploitations ;
- Etc

4. RESULTATS ATTENDUS

Aux termes de l'étude, il est attendu, la mise à la disposition du PARGEA:

- un rapport de diagnostic en support papier et support informatique ;
- un plan de diagnostic;
- Un rapport de l'atelier de restitution ;
- Un plan de formation et renforcement des capacités des organisations paysannes assorti de son budget;

5. METHODOLOGIE

La méthodologie de travail doit reposer sur :

- les investigations au niveau des structures régionales de l'agriculture et associatives des régions d'intervention du PARGEA et les autres acteurs intervenant dans la mise en œuvre du programme;
- Le diagnostic participatif des pratiques au niveau des structures ;
- L'organisation d'un atelier de restitution et d'élaboration du plan de renforcement organisationnel avec la participation de facilitateurs (Direction de Service de Vulgarisation Agricole et Animation Rurale du Ministère de l'Agriculture, Expert du PARGEA) en la matière pour cerner tous les contours de la question.

6. MODALITES ET DURÉE:

Durée de la consultation : l'étude devra se réaliser en 60 hommes/jours maximum sur une période de 30 jours à compter de la date de signature du contrat de consultation. Il appartiendra au consultant de faire une proposition de chronogramme et d'un plan de travail à cet effet.

7. PROFIL DU CONSULTANT

Pour la présente consultation et vu les objectifs à atteindre, le (les) Consultants doivent s'engager à mettre à disposition du PARGEA un dossier comportant les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme BAC+5 en Agronomie, ou en Economie ou tout autre diplôme équivalent et disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les domaines de l'agriculture ;
- avoir une expérience pratique d'au moins cinq (05) ans dans l'appui aux organisations paysannes, associations de base ;
- avoir une expérience en matière d'encadrement du monde paysan et rural ;
- avoir une expérience en matière de formation des adultes;
- avoir une bonne connaissance des lois régissant les associations de base et les groupements de type coopératifs;
- avoir des connaissances en gestion financière de groupements et des associations de base ;
- être disponible pour toute la durée de la mission

8. Grille d'évaluation

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

N°	Critères de sélection	notation
1	Qualification générale	
1.1	Être titulaire d'un diplôme BAC+5 en Agronomie, ou en Economie ou tout autre diplôme équivalent	10%
2	Expériences générales	
2.1	Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience générale dans les domaines de l'agriculture	10%
3	Expériences spécifiques	
3.1	Avoir une expérience pratique d'au moins cinq (05) ans dans l'appui aux organisations paysannes, associations de base	20%
3.2	Avoir une expérience en matière d'encadrement du monde paysan et rural	20%
3.3	Avoir une expérience en matière de formation des adultes	20%
3.4	Avoir une bonne connaissance des lois régissant les associations de base et les groupements de type coopératifs	10%
3.4	Avoir des connaissances en gestion financière de groupements et des associations de base	10%
TOTAL		100

9. DATE ET LIEU DE DEPOT DES OFFRES

Les offres techniques et financières, sous pli fermé, devront parvenir à la coordination du PARGEA au plus tard le **Lundi 15 Mai 2023 à 12H30**, à l'adresse suivante :

Projet d'Appui à la Résilience des Groupements et Exploitations Agricoles des Régions Nord et Est de la Guinée-Bissau (PARGEA)

**Estrada Granja de Pessubé, dans les locaux de la Direction Générale du Génie Rural ;
BP : 71 Bissau ; Tel : 00 (245) 96 663 3162 ou + (245) 95 580 4851 ;
E-mail : pdcvguineebissau@hotmail.com ou pacvearguineebissau@yahoo.com**

Elles comporteront la mention suivante : « Offre technique et financière pour structuration et renforcement des capacités des organisations paysannes et producteurs ruraux partenaires de base du PARGEA »